



Service de la culture

Fiche d'information pour les affiches culturelles

La Ville de Bienne met à la disposition des artistes, des institutions et des organisations culturelles, un réseau d'affiches au format mondial (F4). La Ville de Bienne lance tous les six mois un appel d'offres pour 22 panneaux publicitaires gratuits de ce format.

1. Demande

Si vous souhaitez utiliser cette option au cours du **troisième et quatrième trimestre 2024**, veuillez envoyer votre candidature à kultur.culture@biel-bienne.ch jusqu'au **lundi 6 mai 2024**.

Les informations suivantes doivent être fournies:

Nom de l'organisateur et coordonnées, dates et lieu de la manifestation, brève présentation du projet et plan de communication. Le dossier doit être accompagné du [formulaire de demande](#) avec l'indication des dates d'affichage et le nombre d'affiches souhaitées.

2. Attribution

Les zones seront allouées pour deux semaines, à partir du jeudi. L'attribution des surfaces d'affichage sera effectuée par le Service de la culture, en fonction de la disponibilité et en tenant compte des critères de diversité culturelle. La distribution et le collage sont gratuits. La production des affiches est à la charge des requérants. L'emplacement des affiches ne peut pas être sélectionné.

3. Conditions techniques

Type: Affiche trempée

Dimension média: 89,5 x 128 cm

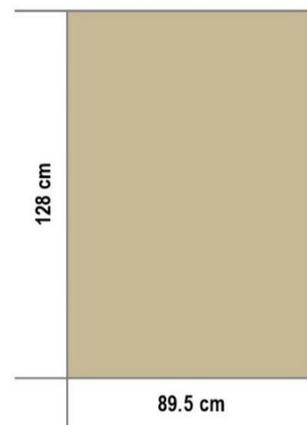
Données d'impression:

Impression numérique :

- format : 245 x 350 mm
- 120 dpi pour le format final

Impression offset :

- format : 245 x 350 mm
- 355 dpi résolution
- trame finale 34





Papier: Papier Blueback / Chantegris
extra-blanc
110–120 g/m²
couchage 1 face
bande étroite

Production: obligatoirement 1 pièce
sens du papier en bande étroite

Allongement: jusqu'à 3 cm dans la largeur

Procédés d'impression:

Il existe trois procédés qui se prêtent à la production des affiches:

- l'impression offset (moyens/grands tirages)
- la sérigraphie (moyens tirages)
- l'impression numérique (petites séries jusqu'aux moyens tirages)

Encres:

La sélection des encres répond à un certain nombre de critères essentiels:

- La résistance des couleurs à l'humidité est une condition impérative pour que les affiches ne cassent pas au pliage et ne se décolorent pas à cause du procédé de collage humide ou de la pluie.
- Évitez une pression maximale, une trame trop fine ou un papier plus épais, parce que la colle ne prend pas suffisamment dans ces divers cas.
- N'utilisez pas de laque, parce que les affiches cassent ensuite lors du pliage, souffrent et collent les unes contre les autres lors du trempage.

Exigences papier:

Veuillez utiliser exclusivement du papier Blueback / Chantegris pour la production d'affiches trempées. Les papiers hydrophobes ne sont pas adaptés. En raison de l'allongement à l'état humide, les affiches trempées doivent être livrées imprimées sur du papier coupé en bandes étroites.

Pour assurer une parfaite adhérence, le côté mis en contact avec la colle doit avoir un aspect rugueux. Le papier non couché est plus adapté pour les sujets sombres sur surface intégrale et permet d'éviter les déchirures.

Plus d'informations: <https://www.apgsga.ch/fr/modeles-et-specifications/>

4. Envoi des affiches au Service de la culture

Les affiches doivent être envoyées au plus tard **trois semaines avant le début de la période d'affichage** correspondante. Suite à l'attribution des places d'affichage, le Service de la culture vous transmettra un formulaire qui devra être joint aux affiches lors de chaque envoi au Service de



**Stadt Biel
Ville de Bienne**

la culture. Si vous souhaitez envoyer un nombre inférieur d'affiches à celui prévu lors de l'attribution, nous vous invitons à nous signaler le changement **au plus tard un mois avant la période d'affichage**. Les places réservées non utilisées vous seront facturées.

Informations complémentaires:

Service de la culture
Rue Centrale 60
2501 Bienne
032 326 14 04
kultur.culture@biel-bienne.ch